

Siège communautaire Pévèle Carembault

– Rénovation tertiaire



Prix
**Rénovation
Tertiaire**
2024



Pont-à-Marcq (59)

Superficie:
3 774 m²

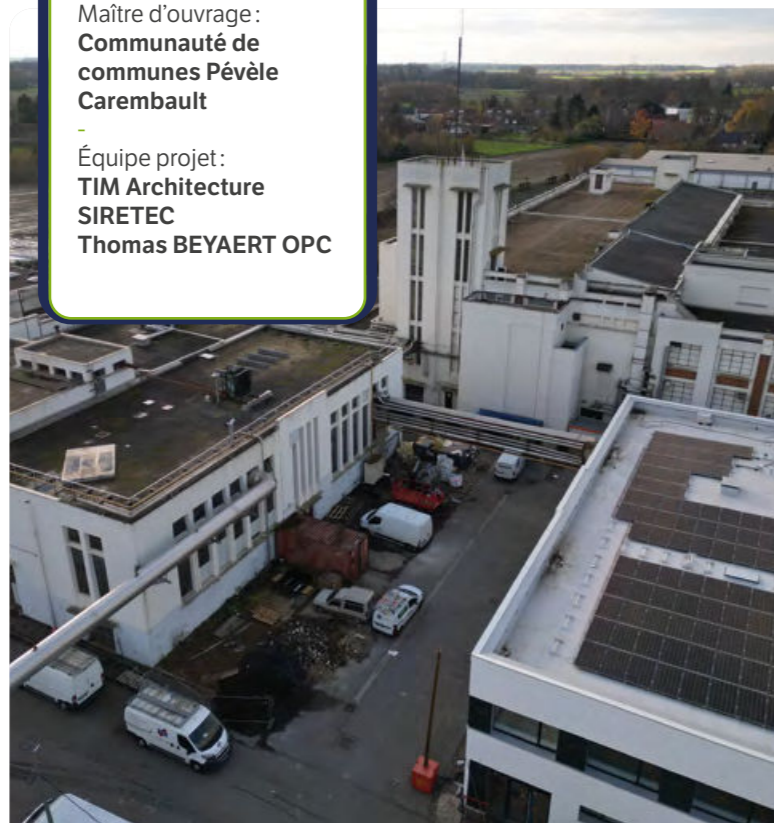
Livraison:
mai 2024

Coût:
5M € HT

LES ACTEURS CLÉS

Maître d'ouvrage:
**Communauté de
communes Pévèle
Carembault**

Équipe projet:
**TIM Architecture
SIRETEC
Thomas BEYAERT OPC**



© DR



LE PROJET

Une réhabilitation réussie de l'ancienne entreprise Agfa Gevaert à Pont-à-Marcq en siège administratif de la Communauté de communes pour regrouper les agents dans un lieu unique.

LES ENJEUX DU PROJET

Une réhabilitation de l'ancien bâtiment administratif d'AGFA GEVAERT selon le Décret tertiaire 2050 avec pour objectif d'en améliorer la performance énergétique, réduire les coûts d'exploitation et regrouper les agents dans un lieu unique.

LES POINTS TRAVAILLÉS

Le point à mettre en avant sur ce projet est le travail de fond sur la transformation de mobilier provenant du bâtiment. Un marché exploratoire a été lancé afin d'identifier les potentiels d'upcycling du mobilier des années 70 typique des bureaux. Un travail qui permet maintenant de massifier la transformation de mobilier existant.

LA PERFORMANCE

- Réhabilitation du bâtiment selon les exigences du Décret Tertiaire 2050 : niveau de réduction des consommations de 70 % par rapport à l'état initial
- Gestion du confort d'été : stores extérieurs en façades Est, Sud et Ouest, gestion de la ventilation (night cooling)

L'ENVELOPPE

- Isolation du bâtiment principal par l'extérieur
- Isolation des parois en fibre de bois
- Faux-plafonds en fibre de bois compressée
- Remplacement des menuiseries

LES ÉQUIPEMENTS

- Ventilation double flux, éclairage Led gradable et sur détection
- Système de GTB avec interface permettant notamment le suivi des consommations
- Sondes CO2 et régulation de la ventilation, détection de présence dans les bureaux et salles de réunion
- Systèmes hydroéconomes sur les équipements de plomberie

LES 3 RÉUSSITES DU PROJET

1. Mise en place de 55 kWc de panneaux photovoltaïques en toiture, permettant de couvrir environ 15 % des besoins annuels du bâtiment, en autoconsommation avec revente du surplus.
2. Démarche d'économie circulaire (récupération cloisons et mobilier) et matériaux biosourcés : isolation en fibre de bois
3. Bâtiment évolutif, cloisons modulaires

LE JURY A PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ

- Chantier qui s'inscrit dans son environnement tout en le respectant,
- Le travail innovant sur le réemploi du mobilier de bureau

« Il faut que nous agissions pour l'environnement et c'est cela que nous pouvons faire très concrètement quand nous le décidons »

Luc Foutry, Président de la Communauté de communes Pévèle Carembault



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Booster du réemploi, un dispositif pour massifier le réemploi à l'échelle régionale

Parce qu'un déchet évité vaut mieux qu'un déchet recyclé, le réemploi est aujourd'hui la priorité. C'est de cette constatation et de l'ambition d'acteurs engagés qu'est né le Booster du Réemploi. Le CD2E et Action for Market Transformation - A4MT joignent leurs forces pour implanter massivement la prescription du réemploi par les maîtres d'ouvrages en région Hauts-de-France.